voisins voisines

Publication gratuite du



. 06 71 48 76 32 cqbc33@gmail.com

http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/VV/vv.htm



<u> Rédaction - Mise en Page</u>: Dominique Burtin - Annick Cohen - Guéno Julien



Le Mot du Président

ous les membres du conseil d'admi-■ nistration se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2014. Une nouvelle année est toujours pleine de promesses, d'objectifs à mettre en œuvre. Nous nous efforcerons d'être toujours présents pour défendre l'intérêt général, et particulièrement en matière de cadre de vie. Le Conseil de Développement Durable tenait une réunion plénière en décembre ayant pour thème « le bien-être à et pour Pessac ». Les propositions de cette instance consultative inspireront, nous l'espérons, les décisions de l'équipe municipale pour notre quartier.

e mois de janvier est celui où nous ∡convoquons nos adhérents à l'Assemblée Générale. Cette année, nous tiendrons une assemblée générale extraordinaire avant l'assemblée générale ordinaire. En effet, les modifications des limites du quartier nous imposent de modifier les statuts. Rappelons que vous pouvez voter en étant présent ou en donnant pouvoir à la personne de votre choix.

'assemblée générale ordinaire se dérou-⊿lera de façon classique : rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, vote du montant de l'adhésion et élection du nouveau conseil d'administration. Je le dis chaque année, mais je tiens à rappeler l'importance de renforcer l'effectif du conseil d'administration. C'est à la fois l'assurance d'un bon fonctionnement pour l'exercice et la garantie d'une meilleure représentativité.

J-P MESSÉ

CONVOCATION

Dimanche 2 février à 9h15

Maison municipale de Brivazac, rue Henri Dunant

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- modification et révision des statuts

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ordre du jour

rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, vote de la cotisation, élection du nouveau conseil d'administration

L'assemblée générale sera suivie d'un débat avec questions aux élus. Après les débats, nous poursuivrons la discussion autour d'un apéritif.





Le Fabuleux Noël de La Fontaine...

Nous vous avions donné rendez-vous dimanche 8 décembre afin de fêter entre petits et grands un Noël anticipé.

Il faisait froid ce matin-là, le givre avait recouvert les voitures mais nos petites mains se sont vite réchauffées pour vous préparer la salle du Royal et en faire une vrai féerie de guirlandes et d'étoiles. Dès 14 heures, les premiers enfants accompagnés de papa, maman et parfois mamie arrivent tout endimanchés et excités ; la salle se remplit doucement. Cette année, comme l'année dernière, nous n'avons plus les gradins et il a donc fallu être attentif à ce que les plus jeunes soient aux premières loges pour profiter au maximum du spectacle. Notre président a donc demandé aux adultes de s'installer à l'arrière de la salle. C'est avec bonne humeur que chacun s'est déplacé, les petits devant, les grands derrière et, ainsi, le spectacle a pu commencer. Il était déjà 15h.



La lumière s'est éteinte, la musique a envahi la salle et Emilie est venue nous dire bonjour et nous a plongés dans la magie des fables de la Fontaine.

Quelques minutes après le début du spectacle, quels ne furent pas notre étonnement et notre admiration pour cette petite fille montée sur scène qui nous récita sans hésitation et jusqu'à la dernière strophe « le corbeau et le renard »!

Le spectacle se poursuit. Plongée dans un rêve, Émilie a rencontré, tour à tour, la grenouille, le corbeau, le Petit Chaperon Rouge, le loup et bien d'autres personnages encore...

Un petit intermède nous a permis de voir arriver sur l'estrade un grand troll rouge accompagné de ses lutins pour une danse improvisée.

Mais, déjà le matin, Emilie finit par se réveiller. La magie a cessé, le

spectacle était déjà fini...
Mais il n'y a pas de Noël sans
Père-Noël et il n'a pas dérogé à
la tradition. Il est arrivé de nulle
part et a distribué des bonbons
aux enfants qui, bien
évidemment, avaient été très
sages tout au long de l'année.
Leurs regards se sont alors
remplis de paillettes de toutes
les couleurs...

Nous adultes, nous nous sommes retrouvés autour d'un café, d'un vin chaud (toujours aussi excellent, préparé par Hervé que nous remercions) mais aussi de quelques gâteaux. Les discussions allaient bon



train sur le spectacle et l'ambiance : quelques-uns ont eu peur du grand méchant loup mais la plupart des enfants étaient ravis et nous les convions donc pour l'année prochaine.

Carnaval 2014

Depuis plusieurs années, certains réfléchissaient à une participation au Carnaval de Pessac organisé par la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers de Pessac. Le carnaval aura lieu le dimanche 9 mars l'après-midi. Le thème retenu est « Les animaux, ces drôles de bêtes ». Cette année, nous passons à la concrétisation de cette idée. Une petite équipe a commencé la fabrication d'une grosse tête. Nous aurions aimé créer une deuxième grosse tête, mais, pour cela, nous aurions besoin de volontaires pour nous aider à mener à bien ce projet. La construction passe par le modelage du grillage, le collage de papier journal, la peinture de la grosse tête. Si vous avez déjà participé à ce genre de projet, apportez-nous votre savoir-faire. Si vous voulez découvrir la confection de ces figures de carnaval, venez marquer de votre touche les réalisations. Pour tous, c'est le moment de vous faire connaître rapidement soit en appelant au **06 71 48 76 32**, soit en écrivant un message à cqbc33@gmail.com. Les parents avec enfants sont aussi les bienvenus.

Paralèllement à ces travaux, nous aime-

rions aussi réunir un groupe de participants à cette manifestation, idéalement au moins une dizaine (plus serait mieux évidemment)... Si vous êtes partants, merci de nous le signaler afin que l'on puisse s'organiser.

La mairie organise une réunion d'information pour les associations intéressées qui se déroulera le lundi 20 janvier. Elle nous indiquera les modalités d'organisation pour le défilé.



Tél/Fax: 05 56 46 11 71
WWW.garagegassiot.fr



Une Assemblée Générale Extraordinaire - Pourquoi?

En accord avec la Fédération des Syndicats et Comités de Quartier de Pessac et les comités de la Paillère-Compostelle et Chiquet-Fontaudin, les limites de quartiers ont été réajustées et simplifiées. La modification de ces limites nous imposent de modifier les statuts, conformément à ceux-ci, où l'article 2 décrit de manière exhaustive les délimitations de l'aire d'action de Brivazac-Candau. Vous trouverez ci-dessous une procuration donnant pouvoir à un membre adhérent. Un adhérent ne peut présenter qu'une seule procuration pour le vote.

Afin de vous permettre d'examiner les changements, nous vous proposons les versions avant et après de l'article 2.

Ancienne version:

Article 2. Définition géographique du quartier Brivazac-Candau. Le quartier Brivazac Candau, en tant qu'aire d'action du Comité qui le représente, est délimité comme suit :

Au nord, par la voie ferrée ; au nord ouest par l'avenue de Chiquet (non incluse), puis l'avenue des Roses (incluse). Le fond de la rue des Flamboyants, de l'allée des Pensées, les numéros 53 et 52 de l'avenue Marc Desbats, le fond de l'allée Louis Braille, l'abouchement de la rue Raymond Boivin à la rue Henri Dunand et l'intersection entre la rue du Sable et l'avenue du Docteur Albert Schweitzer tracent la limite ouest. Dans le domaine universitaire, une ligne prolongeant la précédente jusqu'au rond point avenue des Arts – avenue Jean Babin emprunte cette dernière et se prolonge avec l'avenue des Facultés jusqu'à la limite de Talence qu'elle suit vers le nord pour retrouver la voie ferrée.

L'inventaire des voies est précisé au règlement intérieur.

Nouvelle version:

Article 2. Définition géographique du quartier Brivazac-Candau. Le quartier Brivazac Candau, en tant qu'aire d'action du Comité qui le représente, est délimité comme suit :

au nord, par la voie ferrée;

à l'ouest par : l'avenue de Chiquet et l'allée du Haut Brion (non incluses), l'avenue des Roses (incluse), une ligne passant par le fond de la rue des Flamboyants, de l'allée des Pensées, les numéros 53 et 52 de l'avenue Marc Desbats, le fond de l'allée Louis Braille, l'abouchement de la rue Raymond Boivin à la rue Henri Dunand et l'intersection entre la rue du Sable et l'avenue du Docteur Albert Schweitzer, l'avenue du Docteur Albert Schweitzer jusqu'au rond point avec l'allée Ausone.

au sud par l'allée Ausone, l'avenue Léon Duguit puis par une ligne partant de l'intersection entre l'avenue Léon Duguit et l'avenue des Facultés jusqu'au point d'intersection de l'avenue Pey Berland avec la commune de Talence.

à l'est par la limite avec commune de Talence (ligne partant de l'avenue Pey Berland jusqu'au rond point de la cabane Tchanquée puis la partie ouest de l'avenue de la Mission Haut Brion jusqu'à la ligne SNCF).

Le plan annexé à ces statuts visualise cette emprise.

Ce plan sera affiché et commenté lors du vote de la modification des statuts du comité de quartier.



Assemblée Générale Extraordinaire du dimanche 02 février 2014

Procuration donnant pouvoir

à compléter si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Je soussigné (e)
mandate et donne pouvoir à
Mme, M., Melle
demeurant
nommé (e) ci-dessus pour me représenter et prendre part
en mon nom à toutes les décisions et votes de cette
Assemblée Générale Extraordinaire .

signature, (précédée de "Bon pour Pouvoir")

Fait à Pessac, le _

Médaillé de la Ville de Pessac

Il est des personnes discrètes, humbles et actives. Chaque année, le ville de Pessac souhaite mettre à l'honneur des personnes dont l'engagement mérite une reconnaissance particulière.

Cette année, au nombre de six pour l'ensemble de la commune, deux médaillés habitent notre quartier.

Madame Gisèle Olmedo, pour son action à l'antenne des Restos du Cœur de Pessac, a ainsi reçu la médaille de la Ville de Pessac.

Monsieur Jean-Pierre Pauillacq, président du GARIE, poursuit son action dans le domaine de l'Insertion par l'Économique. Il a aussi été un des acteurs d'Envie Gironde.

Qu'ils soient tous les deux remerciés en notre nom à tous pour leurs apports respectifs dans le domaine social.



Éclosion de projets au JBR

L'hiver n'a pas encore montré toute sa rigueur que les jardiniers doivent déjà préparer la culture de l'espace qui leur est fourni dans le Bois des Roses par la mairie de Pessac. L'association "Le jardin du Bois des Roses" poursuit son activité de jardin partagé et va organiser son fonctionnement sur le modèle de l'année précédente, un fonctionnement par projets.

Pour lancer le redémarrage de 2014, l'association propose à tous ses adhérents et à toute personne désireuse de s'investir dans un projet de se réunir **le vendredi 24 janvier à 20 h 30** à la maison de quartier rue Henri Dunant.

Les idées, les envies y seront débattues et constitueront le fil conducteur de nos rendez-vous au cours de cette année.

Nous souhaitons mettre en oeuvre des projets originaux, variés, qui feront appel à toutes les compétences et à toutes les bonnes volontés. Et, si les idées vous manquent, nous avons en stock une quantité de pistes pour enrichir ce jardin. Cela va de réalisations artistiques à de nouvelles animations, en passant par la poursuite de projets déjà engagés, tels que les aromatiques, les nichoirs ou les maisons d'insectes. La palette est large, à vous de piocher!

Pour être porteur de projet, vous pouvez devenir membre du jardin partagé à tout moment de l'année ; il est cependant préférable de commencer tôt.

N'hésitez pas à contacter la présidente Martine REZEAU au **05 56 96 20 75** ou par courrier électronique à l'adresse : **jardinboisdesroses@gmail.com**

Le Bureau



ASSOCIATION DE JARDIN PARTAGÉ



Tout un monde d'ouvertures.

MENUISERIES BOIS – PVC – ALU

LORENOVE ACANTIS FENETRES 8 RUE HENRI LE CHATELIER 33600 PESSAC

(Rocade sortie 14 ZI Bersol 1)

TEL: 05 56 07 20 04

www.lorenove.fr









AUGMENTEZ VOS REVENUS AVEC VOTRE MAISON

Dominique ANDRIEUX 52 bis avenue Phénix Haut-Brion 33600 PESSAC

05 56 460 920 06 85 53 38 28



2014 est décrétée année de la voiture au garage, dans le quartier ou ses parages, sous le soleil ou les nuages, quel que soit son âge!

Stationner sur le trottoir est inutile, coûteux et dangereux.





Assemblée Générale Ordinaire du dimanche 02 février 2014

Procuration donnant pouvoir

à compléter si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire

Je soussigné (e)
mandate et donne pouvoir à
Mme, M., Melle
demeurant
nommé (e) ci-dessus pour me représenter et prendre part
en mon nom à toutes les décisions et votes de cette
Assemblée Générale Ordinaire .
Fait à Pessac, le

signature, (précédée de "Bon pour Pouvoir")